

Editorial

De l'instruction au procès pénal

Première audience foraine du Tribunal de Grande instance de Kinshasa Gombe ayant eu pour cadre la prison de Makala en ce tout premier jour de la semaine en cours. Selon la procédure, tout a débuté, il y a un peu plus de deux semaines, par l'instruction qui se définit comme étant la phase de l'instance pénale constituant une sorte d'avant-procès permettant d'établir l'existence d'une infraction et déterminer si les charges relevées à l'encontre des personnes poursuivies sont suffisantes pour qu'une juridiction de jugement soit saisie. Nous y voilà donc ! Il est établi que Vital Kamerhe et consorts sont inculpés pour le détournement des fonds publics destinés au programme des 100 jours du chef de l'État. Barbe hirsute, regard sombre, le directeur de cabinet du chef de l'État est apparu avec une mine déterminée visiblement prêt à en découdre. Il existe bien des pièces à conviction, c'est ce que le tribunal veut à tout prix arriver à démontrer à la face de monde. Même si la défense dans l'ensemble clame l'innocence des prévenus, elle aura bien du mal à mener les débats en leur faveur. Vital Kamerhe et Jammal Samih ont choisi de tout nier en bloc. Les magistrats instructeurs et les avocats de la partie civile forment leur intime conviction sur la culpabilité de Vital Kamerhe et compagnie. La République s'étant constituée partie civile dans l'objectif de recouvrer l'évasion des millions de dollars placés dans des paradis fiscaux. Des dommages-intérêts pourraient être exigés au cas où... Vital Kamerhe s'étant résolu de se présenter en donneur des leçons aux juges. Le procès est, par définition, très technique. Il appert qu'il existe des témoignages (messages et appels) qui cristallisent les liens entre ce trio qui s'est présenté à la barre. Même si les uns et les autres semblent laisser croire qu'ils n'ont pas d'acointances. Les juges veulent établir clairement qu'il y a bel et bien association des malfaiteurs constituée en bande organisée. La suite (le 25 mai prochain) nous en dira un peu plus...

Bona MASANU

E-Journal KINSHASA

Hebdomadaire d'informations générales, des programmes TV, Radio et Publicité

6^{ème} année - Série B - n°0035 du samedi 16 mai 2020

Fondateur : EALE IKABE - Directeur de la publication : BONA MASANU

Tel. et whatsapp: +243840748000 - e-mail: ealeikabe@yahoo.fr - Facebook: EJournal Kinshasa - youtube : télétempslibre@gmail.com (disponible fin janvier 2020) - www.e-journal.info



Dr Jérôme Munyangi : «Je suis de retour à la maison»

(Lire en page 3)

Il y a 30 ans, les frères Soki nous quittaient

(P.19)

Jean-Claude Vuemba dénonce Vital Kamerhe

(Page 4)

Evêque Mukuna : un arroseur arrosé

(Page 6)

Prince Mvukani (ancien joueur de Dragons) : tête d'or

(Page 21)

Le panier de la ménagère : un casse-tête kinois

(Page 8)

Invisible à la Présidence Où est passé Vidiye Tshimanga?

(Page 3)

Transport en commun : les chauffeurs imposent le demi-terrain

(Page 11)

Les commerçants de Bandundu devenus des grands hommes d'affaires

(Page 7)

Barnabé Kikaya bin Karubi promet pire à l'évêque Pascal Mukuna : «Makala n'est qu'un avant-goût !»

(Page 5)

Avec M-PESA votre argent est en sécurité et toujours disponible pour vos paiements.



Assemblée nationale**Jean-Jacques Mamba a déposé une pétition de déchéance contre Jean-Marc Kabund**

L'élu MLC de la Lukunga Jean-Jacques Mamba, a déposé, mercredi 13 mai 2020, une pétition au bureau de la chambre basse du parlement contre le premier vice-président de l'Assemblée nationale, Jean-Marc Kabund. Il reproche à Jean-Marc Kabund de n'avoir pas justifié ses propos concernant les 7 millions pour l'organisation du congrès. A cet effet, le député national a collecté 62 signatures de ses collègues pour obtenir la déchéance du premier vice-président. Une démarche qui ne vise nullement l'UDPS



et encore moins Félix Tshisekedi. L'auteur de la pétition a fait savoir à la presse que sa démarche ne vise nullement l'UDPS, le parti présidentiel, moins encore le chef de l'Etat, Félix Tshisekedi, mais plutôt le comportement d'une personnalité en la personne Kabund. "Sinous voulons un meilleur pays, choisissons mieux nos dirigeants", a déclaré Jean-Jacques Mamba devant la presse avant de remercier, sur Twitter, les 62 collègues députés de toutes tendances politiques qui partagent sa préoccupation.

D.A.

Pétition contre Kabund**L'UDPS n'est pas "surprise" et promet de "tirer toutes les conséquences" de la coalition FCC-CACH**

L'Union pour la démocratie et le progrès social (UDPS) se dit non "surprise" de l'initiative de la destitution de Jean Marc Kabund au poste du premier vice-président de l'Assemblée nationale et en prend acte, en accusant le FCC d'être à l'auteur de cette tentative. " L'Union pour la démocratie et le progrès social UDPS/Tshisekedi, suit avec attention mais sans surprise, l'initiative du FCC, utilisant de prévisage, de s'attaquer à la présence de l'honorable Jean Marc Kabund a Kabund au bureau de l'Assemblée nationale au poste du premier vice-président. Nul besoin de rappeler que l'architecture du bureau de l'Assemblée nationale est le fruit de la coalition qui lie et le CACH



et FCC. Détruire ladite architecture n'est ni plus ni moins que mettre fin à la coalition qui lie les deux parties. L'UDPS/Tshisekedi prend acte de la volonté ainsi manifestée par le

FCC. Et elle va en tirer toutes les conséquences", dit le communiqué de presse signé par le porte parole a.i de l'UDPS, Simon Kalenga. La ligue des jeunes de

l'UDPS aussi accuse le cabinet de la Présidente de l'Assemblée nationale Jeanine Mabunda d'orchestrer un projet de destitution de Jean-Marc Kabund au poste de premier vice-président de la chambre basse du parlement. Pour rappel, 62 députés ont déjà signé la pétition initiée par le député MLC, Jean-Jacques Mamba réclamant le départ de Jean-Marc Kabund au poste du 1er vice-président de l'Assemblée nationale. Le député Jean-Jacques Mamba estime que Kabund n'a pas su justifier ses allégations sur le montant de 7 millions de dollars américains qui serait nécessaire pour la convocation d'un congrès au parlement.

Ivan Kasongo

Audience

Le Dr Jérôme Munyangi chez le président Félix Tshisekedi

“Je suis un enfant qui est rentré officiellement dans la maison de son père”, c’est en substance ce qu’a déclaré le Dr Jérôme Munyangi dont la venue était fiévreusement attendue.

Après plusieurs jours d’attente, le Dr Jérôme Munyangi, médecin-chercheur et responsable scientifique du protocole Artémisia/Covid-19, a enfin regagné Kinshasa où il a été reçu en audience le mardi 12 mai 2020 par le président de la République Félix Tshisekedi.

C’est sur invitation du chef de l’Etat, très attentionné par les recherches menées par notre compatriote sur la malaria et le coronavirus, que



cette entrevue a eu lieu. Quant à l’attente des Congolais sur un éventuel remède contre le Covid-19, il les invite à la patience car ses recherches sont en cours et au stade actuel, il ne peut rien prédire. A cet effet, il a annoncé son retour pour mener des

recherches approfondies avec des chercheurs congolais et internationaux dans l’optique de trouver des solutions locales à cette pandémie qui n’a pas encore de médicament. Pour ce faire, il a obtenu l’appui du président de la République.

Il importe de relever qu’il

mène des recherches sur l’Artemisia (en tisane), plante qui traite la malaria et qui aurait également des propriétés curatives concernant également cette pandémie. La même plante est à la base de Covid Organics, un remède produit à Madagascar et qui a été expédié dans certains pays d’Afrique centrale et d’Afrique de l’Ouest. Le Dr Jérôme Munyangi est diplômé en médecine à l’Université de Kinshasa, il détient également un master à l’Université Paris Diderot et un autre à l’Université d’Ottawa. Il collabore avec la Maison Artémisia qui promeut cette plante dans le traitement du paludisme.

Herman Bangi Bayo

Présidence de la République

Vidiye Tshimanga en disgrâce

La fonction de conseiller stratégique du président de la République Félix Tshisekedi en matière stratégique a disparu depuis peu du profil du compte Twitter de Vidiye Tshimanga, suscitant ainsi la curiosité populaire, en ce moment où une pluie de mandats de comparution s’abat sur plusieurs personnes liées au programme d’urgence des 100 jours.

Loin d’être anodine, cette disparition est un détail de taille que le concerné explique en métaphore depuis deux jours. D’abord ce tweet du 12 mai qui est



passé presque inaperçu, dans lequel Vidiye Tshimanga dit sans dire que sa tête est offerte à la justice pour satisfaire la

clameur populaire. Ensuite, toute une explication qui laisse transparaitre le manque de paix du président de

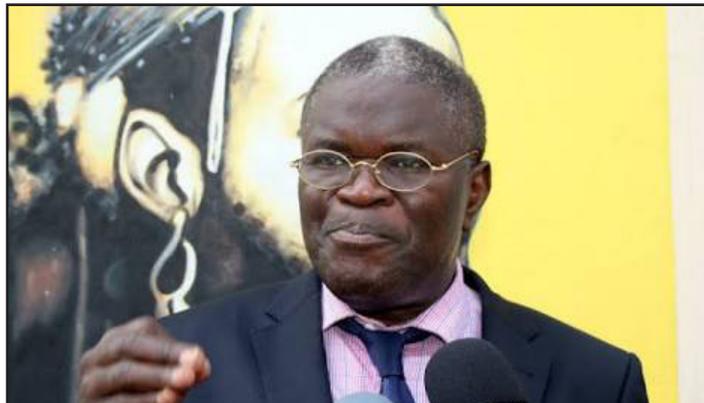
Daring Club Motema Pembe, apparemment en train de redouter une convocation de la justice, à la grande indifférence de ses proches, collaborateurs avec lesquels il aurait mangé dans la même assiette, il aurait commis les mêmes faits qui lui seraient reprochés.

Dans tous les cas, ce vide dans le profil Twitter de Vidiye Tshimanga est plein de signification. Selon certaines indiscretions, la justice congolaise le convoquera bientôt pour des faits que nous ignorons encore.

EJK

Jean Claude Mvuemba dénonce l'exonération de 180 containers au péage

Après les affaires de construction de 1000 logements, d'achat de médicaments en lien avec le dossier des travaux de 100 jours du chef de l'Etat, un autre fait à charge du directeur de cabinet du chef de l'Etat, Vital Kamhere, vient s'y ajouter : il s'agit de l'exonération des droits de péage de 180 containers. C'est le député provincial du territoire de Kasangulu, Jean Claude Mvuemba, qui est monté au créneau pour révéler cet acte qui



prive la province du Kongo central d'un bon pactole (en millions de dollars). A l'en croire, le directeur de cabinet avait adressé

une correspondance au responsable de la société chinoise qui gère les péages en vue d'exonérer 180 containers de droits

de péage sans informer les autorités provinciales ni le ministre des ITPR. Il fustige en outre ces entreprises qui gagnent des contrats de plusieurs millions de dollars de gré à gré et qui les confient à des sous-traitants. Le député provincial de Kasangulu compte, lors de la rentrée parlementaire, tenter une action en justice contre ces sociétés de sous-traitance afin d'élucider ce dossier de 180 containers.

EJK.

Dossier Go-Pass

Le député Claudel André Lubaya veut des explications sur la collecte et l'affectation des fonds perçus

L'affaire avait déjà été évoquée à plusieurs reprises, il y a quelque temps, engendrant un ensemble de questionnement dont la toile de fond se trouve être l'affectation de cet argent depuis plus de 5 ans.

A l'heure qu'il est le dossier refait surface. Le député national Claudel André Lubaya vient d'adresser une question écrite au ministre national des transports et voies de communication, sur la collecte et l'affectation des fonds des Go-Pass.

Selon lui, l'objectif de cette démarche parlementaire est de permettre à la représentation nationale de mieux connaître les fonds générés par cette taxe de Go-Pass pendant la période de 2014-2019.

Claudé André Lubaya indique que la représentation nationale veut connaître combien des fonds qui ont été collectés



durant cette période, en indiquant clairement le montant exact collecté et son affectation comparativement au motif de sa création. L'élu de Kananga dit également vouloir obtenir du ministre des transports et voies de communication, les copies certifiées fixant le tarif de perception de la redevance de développement des infrastructures aeroportuaires durant la période de 2014-2019.

Les statistiques détaillées des voyages embarquant en vol domestique et celles du fret débarqué

sur le même vol durant la même période. Les statistiques détaillées des voyages embarquant en vol international et celles de fret débarqué sur le même vol et la même période. Les fonds alloués chaque année durant la période de 2014-2019, à la modernisation des infrastructures aeroportuaires et l'acquisition des matériels aéronautiques et autres équipements nécessaires à la navigation. Ce député dit vouloir comprendre les contraintes éventuelles dans la collecte de

cette redevance, et les mécanismes internes de gestion des fonds du Go-Pass avec précision des différents intervenants et le rôle de chacun d'entre eux. Notons que la taxe dite de Go-Pass, est une taxe qui a été instaurée en RDC, dans le souci de mobiliser des ressources servant au financement de la maintenance, la construction, la réhabilitation et l'amélioration des infrastructures aeroportuaires du pays. Elle consiste aussi à l'acquisition des matériels et équipements accessoires à la navigation. Elle est perçue chez les passagers des différents vols au pays, chez les vols internationaux comme chez les vols domestiques. Elle est également perçue pour les frets embarquant en vol domestique et international sur toute l'étendue de la République.

Média Congo

Affaire passeport congolais**Le contrat de Semlex ne sera pas renouvelé**

Une polémique semble s'enfler depuis un moment au sujet du contrat entre la République démocratique du Congo et la société belge Semlex ne sera pas renouvelé, de source bien informée.

Ce contrat expire au mois de juin prochain. Selon une source au ministère des Affaires étrangères, les passeports congolais, à en croire la même source, continueront à être produits « du moins jusqu'à la fin de l'année en cours, en attendant de trouver une solution palliative. Tout compte fait, le gouvernement pourrait lancer un appel d'offres dans les prochains



jours pour un nouveau prestataire. La société belge Semlex est sous enquête pour le contrat conclu avec la République démocratique du Congo pour la fabrication de passeports biométriques. Selon Reuters, l'enquête porterait sur des soupçons de corruption et de blanchiment d'argent.

Des poursuites en Belgique

Selon l'agence britannique, Semlex avait négocié le contrat pour les passeports avec l'ex-président Kabila et certains de ses plus proches collaborateurs en 2014-2015. Lors des négociations à Dubaï et à Kinshasa, le prix unitaire du passeport était passé de 21,5 \$US à 185 \$US. Selon ce contrat, pour chaque passeport acheté, 60 \$US doivent être reversés à une société écran, LRPS, enregistrée dans les Emirats Arabes Unis. Selon Reuters, LRPS appartiendrait à Makie Wangoi Makolo, membre de l'ancienne famille présidentielle. Depuis

l'entrée en vigueur du contrat entre Semlex et le gouvernement congolais, cette société écran pourrait avoir perçu plus de 35 millions de US\$. La justice belge a ouvert une enquête en 2017 et fait une perquisition au bureau de Semlex en janvier 2018. La Fédération internationale pour les droits humains, la Ligue des droits humains (Belgique) et Unis (Réseau panafricain de lutte contre la corruption) se sont constituées partie civile le 8 mai 2020 dans l'enquête pénale que la Belgique mène depuis 2017 dans le cadre de la désormais « affaire Semlex ». A suivre...

Barnabé Kikaya bin Karubi promet pire à l'évêque Pascal Mukuna : «Makala n'est qu'un avant-goût !»

Pendant que l'évêque Pascal Mukuna, pasteur responsable de l'Assemblée Chrétienne de Kinshasa (ACK), président du FC Renaissance du Congo, actuellement leader du mouvement «Eveil Patriotique», a maille avec la justice congolaise dans un dossier de présumé viol, rétention des documents parcellaires et menaces de mort, qui l'oppose à Mamie Tshibola, prétendue veuve de son ancien collaborateur, un poids lourd kabiliste est sorti de son silence pour extérioriser ce qui mijote au sein de la famille politique de l'ancien chef de l'Etat dont la gestion est beaucoup critiquée ces derniers temps par l'Evêque Mukuna.

En effet, sur son compte Twitter, Barnabé Kikaya bin Karubi a écrit le jeudi 14 mai à 13 heures 37 minutes : «Comme dans



les fables, nous méditons sur "Les animaux malades de la peste" avec le covid19. Voilà que "La grenouille qui veut se faire aussi grosse que le bœuf" s'invite au débat. Tu seras châtié de ta témérité pour avoir prononcé le nom de Dieu en vain. Makala n'est qu'un avant goût».

Bien qui n'ait pas nommément cité Pascal Mukuna, en lisant simplement entre les lignes, même un non initié s'aperçoit facilement que Kikaya bin Karubi s'adresse

à ce téméraire pasteur qui a osé affronter le Rais. Crime de lèse-majesté qui a mis toute la «Kabilie» en ébullition. Et sans se voiler la face, celle-ci cherche par tous les moyens à couler le téméraire Mukuna.

Si la prison n'est un avant goût, quelle sera la suite ? L'histoire de la Kabilie renseigne qu'un autre pasteur, Kutino Fernando, de l'Eglise Armée de Victoire qui avait osé créer le mouvement semblable à celui de Mukuna, «Sauvons le Congo», a mal fini. En

effet, arrêté le 14 mai 2006 dans une fausse affaire de détention d'arme de guerre, Kutino Fernando avait été condamné à 10 ans de prison ferme. Son vrai péché était d'avoir déclaré dans sa prédication au Stade Tata Raphaël entre autres : « le pays est vendu aux étrangers. Je voudrais bien savoir qui de Joseph Kabila, de Jean-Pierre Bemba, de Ruberwa, de Z'Ahidi ou de Yerodia et même de quel ministre est étranger».

Son sort est connu : Kutino est sorti de la prison de Makala très malade et frappé par un AVC, ce, après avoir purgé 8 ans de sa peine. Aujourd'hui, il a perdu beaucoup de ses facultés corporelles et a toujours du mal à se rétablir. La crainte de voir Pascal Mukuni finir comme Kutino Fernando est très patente du fait que Kikaya parle d'un avant-goût.

Owandi

Accusé de viol et menaces de mort**Le pasteur Pascal Mukuna transféré à la prison de Makala**

L'évêque de l'Assemblée chrétienne de Kinshasa (ACK) et président du Football club Renaissance, Pascal Mukuna, a été transféré jeudi 14 mai matin à la prison centrale de Kinshasa/Makala, après avoir passé nuit au cachot du parquet général près la cour de la Gombe. La veille, ce parquet l'avait placé sous mandat d'arrêt provisoire, après une confrontation avec Mamie Tshibola, qui l'accuse notamment viol et menaces de mort.

Me Richard Bondo, avocat de Pascal Mukuna, dénonce « l'arrestation



précoce » de son client, pour une expertise médicale au cachot. Il s'interroge sur la réparation du préjudice si cette expertise se révélerait négative.

« Ils disent qu'avant qu'il ne rentre chez lui, on doit d'abord le mettre sous mandat d'arrêt provisoire

pour qu'on vienne expertiser physiquement son corps par rapport aux accusations sur le viol de cette dame (Tshibola). La confrontation a démontré que la femme est téléguidée : on parle de viol et menaces de mort », explique l'avocat.

Le pasteur Mukuna doit

rester en prison pour « que Monsieur Joseph Olenghankoy, qui est cité dans l'affaire, soit entendu. Dans ce dossier, il y a même une très haut magistrat qui est cité », poursuit Me Bondo.

Le pasteur Pascal Mukuna demande au ministère public de requérir la fixation de son procès auprès du Tribunal de grande instance/Gombe ou Kalamu. Le jeudi, il a refusé toute confrontation, toute question du magistrat et a décidé de s'exprimer seulement dans une audience publique. Cette information est donnée par son avocat.

R.L.

Réaction/Herman Cohen :**“L’incarcération de l’évêque Mukuna par un magistrat de substitution de Kabila est une parodie”**

Le pasteur de l'Eglise ACK est accusé de viol sur la veuve d'un de ses collaborateurs. Le très célèbre pasteur de l'église de réveil Assemblée chrétienne de Kinshasa (ACK), Pascal Mukuna, a été transféré jeudi au Centre pénitentiaire et de rééducation de Kinshasa (CPRK). Il est accusé de viol avec menaces de mort, sur Mamie Tshibola, veuve d'un de ses proches collaborateurs de l'église. La plainte à charge du responsable numéro 1 de l'ACK a été déposée par la victime au Parquet général près la Cour d'appel de Kinshasa-Gombe qui, pendant près de sept



heures, a auditionné et confronté les deux parties. Placé sous mandat d'arrêt provisoire par l'instance judiciaire nommée ci-dessus, le président du Football club Renaissance a comparu mercredi dans

une affaire de sextape, sur plainte de Mamie Tshibola. Cette dernière l'accuse notamment de viol, d'atteinte aux mœurs, et rétention illicite ou expresse des documents parcellaires appartenant

à son défunt mari. A ces griefs, Mamie Tshibola ajoute des menaces de mort dont elle serait victime de la part de Pascal Mukuna.

La détention de l'évêque Mukuna a suscité plusieurs réactions tant nationales qu'internationales. On peut citer celle d'Herman Cohen, l'ancien diplomate américain qui la qualifie de parodie.

Rappelons que Herman Cohen avait déjà montré son soutien à Pascal Mukuna, quand ce dernier avait introduit la plainte contre le président honoraire, Joseph Kabila.

Ces originaires de Bandundu devenus grands commerçants

Après le Kongo Central et l'Équateur, nous poursuivons la publication des commerçants qui sont devenus de grands hommes d'affaires de la province. Aujourd'hui ceux de Bandundu. Et cette liste n'est pas exhaustive et peut être enrichie par la contribution de nos lecteurs.

1. Ngunza Bonaventure dit Bonanza
Entrepreneur, Ngunza Bonaventure avait gagné le marché de la construction de la route Kinshasa-Kikwit avant l'indépendance du Congo et il avait confié les travaux à une firme allemande. Il était également dans le commerce et l'immobilier avec des concessions à Limete-Funa et au centre-ville (la concession de



Boboliko Lokonga

l'ex Police mobile). Il était le propriétaire de l'hôtel Bonanza qui jouxtait le Grand marché de Kinshasa. Il avait fondé une société brassicole dénommée Brakin (brasserie de Kinshasa). Richissime, il roulait avec une Mercedes 600, la même marque que le

président Mobutu.

2. Henri-Désiré Takizala Luyanu Mwis Mbingin

Né en 1936, plusieurs fois ministre et gouverneur de province, il a été également vice-recteur de l'université de Lubumbashi. Membre de la commission constitutionnelle, il fut l'un de rédacteurs de la constitution de Luluabourg. Il était aussi un promoteur immobilier, propriétaire du plus grand hôtel de la province de Bandundu, l'hôtel du Kwilu.

3. Lengelo (Placide Lengelo Muyangandu)

Il fut député et ministre de Mobutu et il était aussi un homme d'affaires. Il avait créé la société Lengram qui fabriquait des luminaires (ampoules) et des matériels électriques.

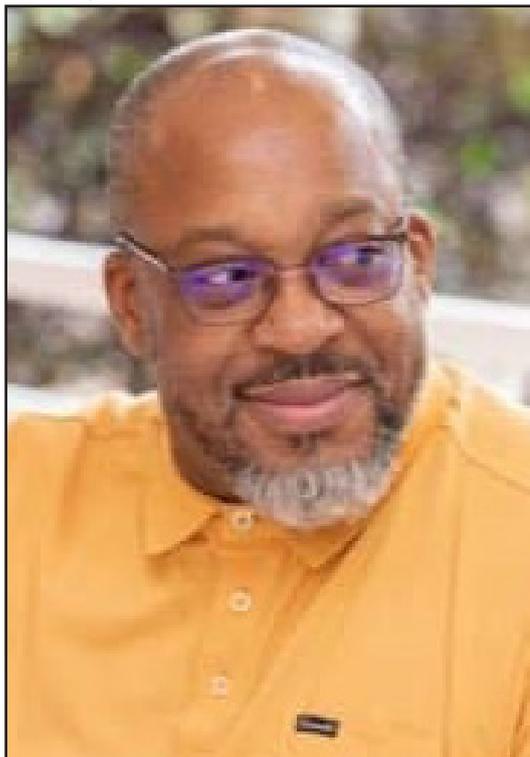
4. Jacques Matanda

Commerçant, Matanda était dans l'agro-pastoral c'est-à-dire plantations et élevages de bétails ainsi que dans la huilerie. Il fut assassiné lors du coup d'Etat de Kudia Kubanza et consorts. C'est le père de l'opposant Jacques Matanda.

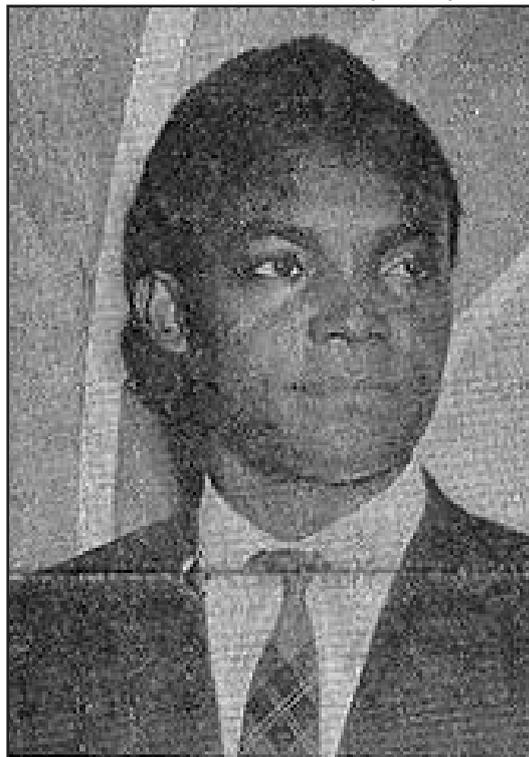
5. Boboliko Lokonga

Syndicaliste et politicien, Boboliko a été tour à tour président du Conseil législatif, premier commissaire d'Etat, puis sénateur. Il s'était aussi lancé dans les affaires dans l'agropastorale, le transport fluvial et la brasserie avec la Sobraband (société de brasserie de Bandundu).

Herman Bangi Bayo



Lengelo



Takizala

Le panier de la ménagère : un casse-tête kinois

N°	DESIGNATION	QUANTITE	PRIX/FC
1	Mpiodi	1 Kg	5000 (18+) 6000 (20+)
2	Mbongo	- /-	6000 (20+) 6500 (25+)
3	Mungusu	-/-	5500
4	Malangwa	-/-	5000
5	Mabundu	-/-	7500
6	Tilapia	-/-	5500
7	Ngolo	-/-	5000
8	Poisson capitaine	-/-	13000
9	Gésier de poulet	-/-	5000
10	Mbanga	-/-	5000
11	Foie	-/-	4500
12	Mabumu	-/-	6000
13	Mikila	-/-	12500
14	Rognon	-/-	4000
15	Mipanzi	-/-	7000
16	Makoso	-/-	4500
17	Cotis viande	-/-	8000
18	Côtelette	-/-	5000
19	Poulet nu	-	5000-7500
20	Cuisse à rôtir	-/-	4000
21	Cuisse à bouillir	-/-	4500
22	Poulet wilki	-	7000-9000
23	Poulet yaya mama	-	6500-800
24	Makayabu	-/-	14000

N°	DESIGNATION	QUANTITE	PRIX/FC
25	Riz	Sakombi	900
26	Sucre	-/-	1000
27	Huile palmiste	5l	19500
28	Huile de palme	5l	13000
29	Boîte tomate	-	350
30	Haricot	Sakombi	2500
31	Feuille de manioc	Botte	2000-3000
32	Oignon	-	200-500
33	Tomate fraîche	-	300-500
34	Ail	-	200-300
35	Céléri	-	50
36	Persil	-	100-200
37	Ndembi	-	100-500
38	Noix de muscade	-	150
39	Sel	Sakombi	1000
40	Aubergine	-	500
41	Poivron	-	200-500
42	Feuille de laurier	-	50
43	Concombre	-	300-500
44	Viande de bœuf	Kg	16000
45	Viande de porc	Kg	13000
46	Viande de chèvre	Kg	25000
47	Morceau viande	-	4000
48	chèvre	-	1000
49	Morceau abats	-	500
50	Chikwange	-	1000
	Farine manioc	-	



RAWBANK
is my bank.



*Pour une sécurité sociale
sécurisante*

95, Blvd du 30 juin
B.P 8933 Kin 1 Gombe / RD Congo

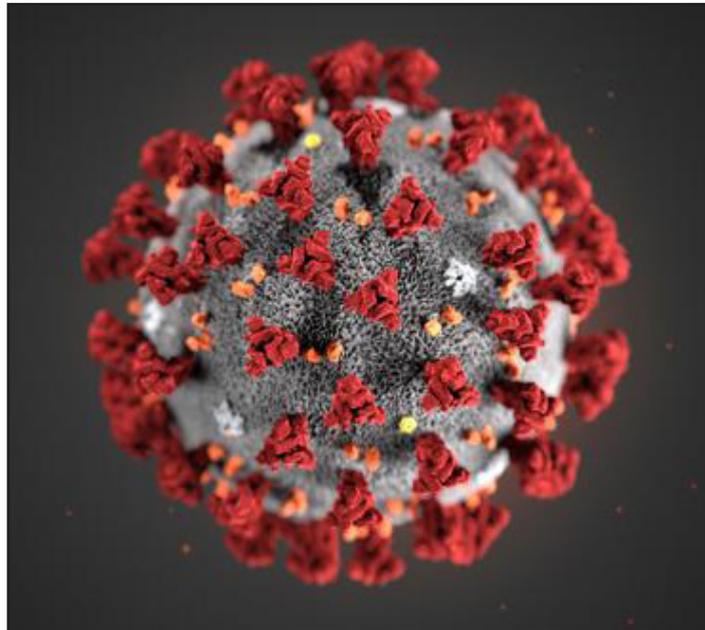
Situation épidémiologique à Kinshasa, en Ituri, au Nord et Sud-Kivu, au Kwilu, dans le Haut-Katanga et au Kongo Central au 14 mai 2020

- Depuis le début de l'épidémie déclarée le 10 mars 2020, le cumul des cas confirmés est de 1.299, dont 1.298 cas confirmés et 1 cas probable. Au total, il y a eu 51 décès (50 confirmés et 1 probable) et 212 personnes guéries ;
- 392 cas suspects en cours d'investigation ;
- 1 nouveau cas probable a été enregistré à Kinshasa dans la zone de santé de Binza Météo. Il s'agit d'un décès déjà comptabilisé depuis le 23 avril 2020, date de sa notification ;
- 56 nouveaux cas confirmés à Kinshasa ;
- 55 nouvelles personnes sorties guéries ;
- 1 nouveau décès des cas confirmés ;
- 979 patients en bonne évolution ;
- 310 échantillons testés en date du 13 mai 2020.

Les provinces touchées :

- Kinshasa : 1.218 cas ;
- Kongo Central : 55 cas ;
- Haut-Katanga : 10 cas ;
- Nord-Kivu : 8 cas ;
- Sud-Kivu : 4 cas ;
- Ituri : 2 cas ;
- Kwilu : 1 cas.

Les données présentées dans ce tableau sont susceptibles de changer ultérieurement, après investigations approfondies et après redistribution des cas et décès dans leurs zones de santé respectives.



Actualités

Un nouveau cas probable notifié à Kinshasa

- Il s'agit d'un homme de 65 ans, fonctionnaire de l'état travaillant à Gombe, résidant dans la zone de santé de Binza Météo à Kinshasa ;

- Il a été notifié le 23 avril 2020 et avait consulté trois différents centres de santé de Binza Météo depuis le 17 avril 2020 ;

- Il est décédé le 21 avril 2020 dans un tableau de détresse respiratoire aiguë sévère ;

- Le corps de ce cas a été placé à la morgue de l'Hôpital général de référence de Makala et sa famille avait refusé le prélèvement ;

- Ce cas avait généré 6

cas positifs ou confirmés Covid-19 dans sa famille et chez les voisins sur les 9 prélèvements réalisés ;

- Au total, 25 contacts ont été pré-listés autour de ce cas, dont 16 avaient refusé de se faire dépister.

Le Secrétaire technique du Comité multisectoriel de la riposte contre la Covid-19 reçoit les équipes chinoises à Kinshasa

- Le Secrétaire technique du Comité multisectoriel de la riposte contre la Covid-19, le Prof. Jean-Jacques Muyembe a reçu en séance de travail le jeudi 14 mai 2020 la délégation de la chine dans l'amphithéâtre de l'Institut national de recherche biomédical (INRB) à Kinshasa ;

- Au cours de cette

première séance de travail, qui a consisté au partage des expériences dans la lutte contre cette pandémie à la Covid-19, le Prof Jean-Jacques Muyembe a succinctement décrit le tableau de la Covid-19 en RDC depuis l'origine de sa transmission jusqu'à la répartition des cas confirmés ;

- Il a mis un accent particulier sur la lutte menée dans les provinces touchées par le virus et sur la préparation de la réponse dans les provinces non touchées afin de faire face en cas d'une éventuelle pandémie ;

- Quant à la délégation chinoise, un expert épidémiologiste s'est appesanti sur l'expérience des groupes d'experts médicaux chinois à gérer cette situation sanitaire ayant abouti à des résultats remarquables ;

- Ils ont exhorté la partie congolaise à garder espoir, car, selon eux, la lutte contre cette maladie n'est pas l'affaire de la seule communauté nationale, mais plutôt de l'humanité toute entière, signalant que les efforts doivent se conjuguer conjointement afin de mettre fin à ce fléau à l'échelle mondial ;

- Ces échanges se sont clôturés par la visite des experts chinois au nouveau laboratoire de l'INRB.



Cette page santé vous est offerte par NL Clinic

Nous vous apportons notre contribution active dans l'amélioration des systèmes de santé.

Contact : Immeuble Sanosh Local 10,
130 Boulevard du 30 juin
Tél +243 814 165 295 |

Email : kinshasa@afia.sante.org
Kinshasa - Gombé / RDC

Contact Bruxelles :

64 Avenue de la Faisanderie
Tél +32 47451 8844 ; +32 47773 1124

Email: europe@afia-sante.org
1150 Bruxelles /Belgique

Nous vous attendons à bras ouverts

Covid-19/Mesures de précaution

Un lave-main intelligent présenté à José Mpanda !

C'est un jeune de 22 ans, Dominique Moma Kalumba, qui est l'inventeur de ce lave-main dit intelligent, présenté lundi 11 mai au ministre de la Recherche Scientifique et de l'Innovation technologique, José Mpanda, dans le cadre de la lutte contre la pandémie de Coronavirus. Ce jeune a dû abandonner les études en premier graduat à l'Institut Supérieur de Techniques Appliquées (ISTA/Kinshasa), à cause de manque de moyens financiers pour leur prise en charge. Mais son génie créateur fonctionne comme le témoigne son invention.

La particularité de son œuvre qui ne demande juste que l'amélioration de la quincaillerie pour une bonne présentation, ce que l'utilisateur ne touche à rien avec ses mains, tout étant automatique. Lorsqu'il avance ses mains vers le robinet du savon,



du coup celui-ci dégage le savon liquide. Une fois les mains retirées, le robinet tarit. Même chose lorsque les mains sont avancées vers le robinet d'eau. Pas besoin de papier-mouchoir pour essuyer les mains étant donné que le séchoir est directement incorporé à cette machine. Le ministre José Mpanda qui a salué et félicité le génie créateur de ce jeune de 22 ans, lui a promis son accompagnement entant que patron du secteur de la recherche et innovation

technologique en RDC.

«Le ministère de Recherche Scientifique et Innovation Technologique n'a pas de moyens financiers adéquats. Mais ce que je peut vous garantir, je vais demander à l'administration de vous enregistrer sans condition pour sécuriser votre propriété. Et dans le cadre de soutien aux inventeurs et innovateurs dans le programme de lutte contre le Covid-19 que nous avons initié, je vais voir avec mon

collègue de l'Industrie comment vous assister. Aussi, nous allons recourir au Fonds de Promotion de l'Industrie (FPI). Si vous amenez avec vous un projet bien conçu, je vais le défendre auprès de cet établissement pour voir si il peut vous accorder soit une subvention, soit un prêt», a déclaré José Mpanda au jeune inventeur Dominique Moma Kalumba et son équipe qui l'accompagnait. Il faut dire que depuis l'apparition de la maladie à Coronavirus en RDC, le ministre José Mpanda est au four et au moulin avec ses scientifiques et chercheurs de tout bord pour trouver des solutions idoines d'éradiquer cette pandémie qui désole le monde entier. Ci-dessous, une autre invention, un désinfecteur automatique du corps entier qui lui a été présenté et dont un échantillon a été placé devant son cabinet.

G.L.

Le CSAC invite les journalistes engagés en politique à prendre congé de la profession

À travers un communiqué signé par son rapporteur Chantal Kanyimbo, le Conseil supérieur de l'audiovisuel et de la communication (CSAC) constate avec regret que sa recommandation faite à l'Union nationale de la presse du Congo (UNPC) sur le retrait des cartes de presse aux anciens journalistes ayant obtenu un mandat politique ainsi qu'à ceux exerçant dans les cabinets politiques n'ait

pas porté ses fruits. Contrairement à cette recommandation, le CSAC constate que certains journalistes candidats aux mandats politiques, députés, attachés de presse et conseillers dans les cabinets politiques, continuent de prêter en tant que journalistes animateurs, présentateurs dans des médias audiovisuels.

À en croire cet organe de régulation, cette attitude compromet gravement

l'exercice de la liberté de presse, les règles déontologiques et de l'éthique professionnelle. « Dès lors que ces différents acteurs ont accédé aux fonctions politiques, le rôle du journaliste devient désormais incompatible avec leur statut politique », lit-on dans ce communiqué. Il est clair que le CSAC, conformément à sa loi organique, aux principes et aux règles de la profession, se réserve le droit de prendre les mesures qui

s'imposent pour mettre un terme à l'exercice illégal de la profession de journaliste à tous ces anciens chevaliers de la plume qui exercent actuellement dans des secteurs politiques. L'esprit de ce communiqué laisse entendre que les journalistes rd-congolais concernés sont appelés à opérer un choix judicieux. C'est-à-dire, soit ils restent dans la profession, soit ils s'engagent totalement dans la politique, à leurs risques et périls.

Transports en commun

A l'heure du demi-terrain !

Il ne fait pas beau de se mouvoir à Kinshasa en ce moment de confinement où emprunter un moyen de transport en commun devient un casse-tête. Les chauffeurs de taxis et taxis-bus imposent leur loi que les usagers n'aiment pas trop : écourter les itinéraires au grand dam de la majorité de Kinois abonnés au transport en commun.

Contrevenant à l'arrêté de l'Hôtel de ville de Kinshasa fixant les itinéraires et les tarifs, les conducteurs de taxis et taxis-bus, pour compenser la réduction du nombre de passagers, s'évertuent à faire le demi-terrain en saucissonnant les trajets.

A titre d'exemple : emprunter le tronçon Binza/UPN-Rond-Point Ngaba, les usagers sont contraints de prendre deux ou trois correspondances car les bus s'arrêtent soit au niveau de l'arrêt dit "Commune" soit Liyolo. Ceux qui font le trajet 24 Novembre-Bon



marché, sont obligés de transiter par le rond-point des Huileries pour espérer attraper un autre moyen de transport pour la continuation. Pour une course de 500 Francs deux fois le prix (1000 francs) pour arriver à destination.

Quitter l'avenue 24 Novembre pour rallier Mont Ngafula, il faut plusieurs correspondances : vous prenez un taxi qui vous dépose au rond-point des Huileries en payant le tarif pratiqué (500 FC), vous enchaînez avec un autre jusqu'à Super Lemba en payant 1500 francs la course.

De là, vous empruntez un autre taxi qui vous dépose au Rond-point Ngaba avec un montant de 500 francs la course. Arrivé au niveau du rond point Ngaba, si vous avez la chance, vous attrapez un taxi à 1000 francs jusqu'à Cité-Verte et au cas contraire, vous allez descendre à l'arrêt "Commune" pour poursuivre avec un autre taxi à destination de la Cité-Verte. Véritable chemin de croix ! Pareil lorsque vous quittez Kingasani ya Suka pour l'avenue 24 Novembre, les conducteurs embarquent les usagers jusqu'à la 16e rue

(Limeté) et une fois arrivés à destination, les mêmes bus réembarquent les mêmes clients pour les déposer vers l'Académie de Beaux-arts.

Cette pratique est souvent de mise aux heures de pointe et devient de plus en plus coutumière. De fois, on vous exige de payer avant d'embarquer et certains, par outrecuidance, obligent les passagers qui se trouvent à bord de débarquer et changent tout à coup de destination. Les clients sont à la merci des humeurs des conducteurs ou du receveur complice.

Ils se comportent en territoire conquis comme dans un no man's land (lieu de non droit) et n'ont pas de compassion pour leurs semblables. L'homme étant un loup pour l'homme prend ici tout son sens ! Visiblement, on est tributaire de l'état d'urgence... Il est temps que les autorités de la ville puissent les rappeler à l'ordre.

Herman Bangi Bayo

Rires à la pelle

Retrouvons-nous ici chaque samedi pour rigoler un peu surtout en cette période de stress et surtout de confinement..

○ Lors d'un terrible combat contre un lion enragé, Tarzan perd un œil, un bras et son pénis. Les animaux de la jungle le soignent et le ramènent à la vie. Ils lui greffent un œil de faucon, un bras de gorille et, pour les sexe ils prennent la trompe d'un bébé éléphant. Après une semaine de convalescence, il rentre chez lui et retrouve Cheetah. "Et tes greffons, qu'en penses-tu ?" lui demande-t-elle. "œil bon, Tarzan voir loin et net... bras bon... long et fort... mais Tarzan pas très satisfait nouvelle queue... toute la journée cueillir herbe et la bourrer dans le cul Tarzan".

○ **La nouvelle bonne du grand avocat s'est allongée, toute nue, sur le lit.**

-Pourquoi, maître, s'étonne-t-elle, avant de me rejoindre, pour faire l'amour revêtez-vous votre robe ?

-Afin d'être plus à l'aise, répond-il, pour plaider ma cause au cas où ma femme rentrerait à l'improviste.

○ **Deux copains discutent au café.**

-Si je couchais avec ta femme, on resterait copains ?

-Non.

-On serait ennemis ?

-Non plus.

-On serait quoi alors ?

-On serait quitte.

EN ATTENDANT LA RÉOUVERTURE DES BARS...



○ **Jean-Édouard va consulter son médecin pour un gros problème :**

-Mon fils a couché avec une fille de mauvaise fréquentation, et il a attrapé une maladie honteuse.

-Ce n'est peut-être pas grave, envoyez-le moi, répond le médecin.

-Oui, mais ce garnement l'a refilée à la bonne.

-C'est ennuyeux.

-Et je l'ai attrapée aussi.

Dites donc, c'est très contagieux !

-Du coup, je l'ai transmise à ma femme aussi ...

-Nom de nom ! Alors nous voilà tous malades !

Une sélection de Popaul Lianza

Faut-il oui ou non maintenir l'Examen d'État et l'ENAFEP ?

Nous vous livrons la seconde partie de la réflexion d'un expert de notre système éducatif axée sur les épreuves nationales. A chacun de tirer sa propre conclusion au regard de ce nous est proposé...

Il faut pour commencer reconnaître que toute activité de formation, d'éducation ou de fabrication se termine toujours par un test pour s'assurer de la qualité. On ne lance pas sur le marché n'importe quel produit. De ce point de vue, les évaluations de fin des cycles primaire et secondaire se justifient amplement ; pourvu qu'elles atteignent les objectifs leur assignés et qu'elles répondent aux exigences de justice, d'objectivité et d'équité. Pour l'heure, ces objectifs et exigences sont loin d'être atteints.

1. L'ENAFEP

Le Test National de Fin d'Études Primaires a pour vocation de constater le minimum requis des connaissances acquises par l'enfant à la fin du primaire tout en découvrant ses aptitudes en vue de l'orienter pour la poursuite de ses études à l'enseignement secondaire. Si ce test peut prétendre mesurer les connaissances acquises, nul ne peut croire dans les conditions actuelles que les organisateurs sont outillés pour découvrir à travers le ENAFEP les éléments déterminants pour conseiller ou orienter

des milliers d'élèves à embrasser telle ou telle section des études secondaires.

Cette tâche reviendrait mieux aux écoles qui suivent les élèves pendant six ans au moins ; à moins que l'on dispose des tests spécialement conçus à cette fin déjà standardisés. Sinon, c'est encore une fois de la poudre aux yeux de ces pauvres Congolais que l'on trompe allégrement.

Il faut souligner aussi que le droit des jeunes congolais à l'enseignement fondamental de huit ans au moins ne pourra jamais être exercé par tous les jeunes si l'on continue à maintenir l'organisation des multiples examens : trimestriels, de fin d'année et l'ENAFEP 1 dans un enseignement proclamé gratuit.

Enfin, à quoi bon maintenir un test qui n'atteint pas les objectifs qu'il est sensé poursuivre, si on vise réellement l'intérêt des élèves ? N'est-il pas temps de remettre en question certaines épreuves de l'Enseignement National dont l'existence n'est pas suffisamment justifiée ? L'appât de l'argent facile doit-il continuer à justifier même l'injustifiable ? Quand le pays aura-t-il des responsables dans un Ministère – clé comme celui de l'EPSP qui mettent l'intérêt de la jeunesse, et partant, de la nation avant les leurs propres ?

Il suffit de consulter les experts en éducation que l'on trouve dans les facultés de psychologie

et des sciences de l'éducation, dans les Instituts Supérieurs Pédagogiques, dans les Coordinations des écoles conventionnées catholiques, protestantes, salutistes, par exemple, pour avoir leur avis sur l'utilité de l'ENAFEP actuel. Leurs avis seront quasi unanimes sur son inutilité.

C'est dans le même ordre d'idées que l'on peut se demander la nécessité d'imposer à toutes les écoles du pays le nouveau bulletin imprimé à Chine, alors que l'Hôtel des monnaies pouvait l'imprimer et il aurait coûté moins cher que les 1000FC fixés par le Ministre de l'EPSP.

Pourquoi continuer à tout centraliser alors que le pays a opté pour la décentralisation ? Combien va coûter ce bulletin dans les petites écoles perdues à l'intérieur du pays où un bulletin photocopié suivant le modèle officiel suffit ? Quand est-ce que les responsables de l'EPSP tiendront compte de la situation de pauvreté dans laquelle vivent la plupart des familles dans ce pays ?

2. L'EXAMEN D'ÉTAT

Concernant l'Examen d'État, il faut dire tout de suite que les raisons qui ont motivé sa création n'existent plus : le calendrier scolaire est appliqué par l'ensemble des écoles du pays, les programmes d'enseignement sont disponibles, le nombre des enseignants qualifiés

a énormément augmenté grâce à la création des grands ISP implantés à travers le pays, sans oublier les nombreux autres nés de l'essaimage des établissements de l'ESU, la plupart des enseignants sont régulièrement payés, les écoles sont dotées par le Gouvernement des livres et matériels scolaires, les inspections pédagogiques et administratives se font en permanence, et les écoles fonctionnent selon les règles qui les régissent.

Le gros des raisons qui ont motivé sa création ayant disparues, c'est l'opportunité de l'Examen d'État qu'il faut courageusement remettre en question, à cause de :

- Le manque de confiance dans la manière dont il est organisé et le diplôme qu'il délivre n'a plus non plus la valeur qu'il avait ;
- La méfiance vis-à-vis de son organisation a poussé le grand réseau des écoles conventionnées catholiques à organiser le Jury catholique avant l'Examen d'État. Chaque année ce jury délivre même un diplôme au vu et au su du pouvoir organisateur de l'éducation dans ce pays, comme pour dire : « vous avez raison, continuez. Ce qui se fait d'officiel ne vaut rien » ;
- Les candidats qui ne le méritent pas obtiennent le diplôme par on ne sait quelle magie ;
- La majorité des lauréats de cet Examen

Suite en page 13

Faut-il oui ou non maintenir l'Examen d'État et l'ENAFEP ?

Suite de la page 12

d'Etat ressemblent aux analphabètes de retour, alors que les diplômés devaient être différents de non diplômés ;

- La certification douteuse des connaissances et du niveau d'études qu'il prétend certifier ;

- L'énorme mobilisation chaque année des ressources humaines et financières pour un maigre résultat, ou un résultat inversement proportionnel aux efforts exigés ;

- Les travaux administratifs de préparation de l'Examen d'Etat prennent énormément du temps aux chefs d'établissement organisant les classes de 6^e année ;

- Les programmes de 6^e secondaire sont souvent perturbés ou négligés en faveur de la préparation des élèves à l'Examen d'Etat ;

- Le diplôme d'Etat est devenu le but de l'école secondaire et non plus la formation humaine, scientifique, technique et professionnelle dispensées dans ce niveau d'études ;

- Les bons éléments sortis de bonnes écoles connues dans le pays sont confondus avec les éléments médiocres sortis des écoles quelconques du fait de détenir le même fameux diplôme d'Etat ;

- Le diplôme d'Etat apparaît comme le symbole du nivellement par le bas ou mieux symbole de la baisse du niveau de notre enseignement, alors que le pays dispose d'un

grand nombre de bonnes écoles desquelles sortent des diplômés dignes de ce nom, etc.

IV. CONCLUSION

En un demi-siècle de fonctionnement, l'Examen d'Etat a eu le temps de prouver ses mérites et de montrer ses limites et ses faiblesses. Son petit-frère, l'ENAFEP, même pour le temps qu'il a fait.

Le Gouvernement congolais a tout intérêt à focaliser son attention et à concentrer ses efforts sur l'organisation générale de l'éducation dans le pays, l'éducation étant la base du développement, et non pas sur les épreuves de fin de cycle comme c'est le cas aujourd'hui.

Les grands pays qui fournissent au monde des savants et des Prix Nobel recourent de moins en moins aux examens au niveau primaire et secondaire. Ils soumettent les jeunes à plusieurs tests conçus pour détecter les intelligences, les capacités et les aptitudes nécessaires pour exercer les métiers présents et à venir. Ils remettent en question leurs programmes d'enseignement tous les dix ans pour ne pas se faire distancer par l'évolution de la science et de la technologie. Ils ont pour cela des relations très serrées avec le monde du travail.

C'est dommage que des pays comme la RDC qui ont un besoin vital de se développer s'accrochent à l'organisation du système

éducatif hérité de la colonie qu'ils ont d'ailleurs mal digéré.

Plutôt que de multiplier des épreuves (pour se donner de l'argent), l'enseignement congolais a plutôt besoin des réformes de fond qui remettent à plat tous les curricula, pour savoir le pourquoi de chaque leçon ou cours pour l'enfant ou le jeune congolais. Il faut donner le goût de la lecture, des études et de la recherche aux jeunes. Qu'ils connaissent leur pays et l'aiment plus que tout autre. Qu'ils développent l'esprit critique et d'observation.

Qu'on leur apprenne à aimer l'effort, le travail personnel. Qu'ils haïssent la paresse, le mensonge, la tricherie, le vol et tous les bas sentiments qui avilissent l'homme. Qu'on développe en eux les sentiments patriotique et nationaliste. Qu'ils aient le savoir, le savoir-être, le savoir-faire et le savoir-vivre ensemble grâce à une éducation basée sur les valeurs, ouverte à son environnement et au monde.

L'inutilité de l'Examen d'Etat et du Test de Fin d'études Primaires n'est plus à démontrer aujourd'hui. Car :

- Ils ne prouvent pas leur efficacité. Les détenteurs de diplômes ou certificats qu'ils délivrent se confondent avec ceux qui n'ont pas terminé les études ou qui n'ont pas été à l'école ;

- Le diplôme d'Etat et le certificat de fin d'études

primaires sont aujourd'hui des pièces qui certifient en quelque sorte la baisse de notre enseignement. D'où le peu de valeur qu'on leur donne dans l'opinion et dans le monde du travail, alors qu'il existe dans ce pays des bonnes écoles qui forment des jeunes très valables et qui sortent du lot ;

- Il est difficile, si pas impossible, de faire une prédiction de réussite pour de nombreux porteurs de ces pièces et rien ne prouve qu'ils ont le même niveau d'études ;

- Pratiquées depuis plusieurs décennies, ces deux épreuves voulues pour booster notre enseignement national n'ont aucun impact sur la qualité de celui-ci : les bonnes écoles demeurent bonnes, les écoles quelconques les demeurent aussi ;

- Ces épreuves favorisent la corruption, la fraude, la dépravation des mœurs, l'immoralité et toutes les mauvaises pratiques ;

- Elles servent de prétexte pour exiger beaucoup d'argent du Trésor et des parents pour leur organisation, alors que cet argent profite plus aux organisateurs et à leurs hiérarchies ;

- Les employeurs ont pris déjà l'habitude de recruter leurs agents sur concours et non plus sur titre pour des raisons évidentes. En effet, les pièces de fin d'études délivrées par le Ministère de l'EPSP n'inspirent aucune

Suite en page 14

Faut-il oui ou non maintenir l'Examen d'État et l'ENAFEP ?

Suite de la page 13

confiance et ne certifiant pas les connaissances et les aptitudes de leurs détenteurs, les employeurs préfèrent les déceler eux-mêmes pour le bien de leurs entreprises;

• Le Gouvernement ne peut pas refuser de reconnaître les pièces délivrées dans les écoles qu'il crée ou agréé lui-même, qu'il inspecte pour faire respecter les programmes officiels d'enseignement, qu'il équipe en livres et matériels didactiques, etc. C'est un non sens puisque tel que l'enseignement est organisé aujourd'hui chez nous, il y a bien une unité pédagogique sur l'ensemble de la République Démocratique du Congo.

Supprimer le Test de Fin d'Études Primaires et l'Examen d'État profitera plus au système éducatif congolais que les maintenir. En effet, la suppression de ces épreuves aura des conséquences heureuses sur l'école, sur la formation et sur le niveau général de notre enseignement national :

1. Chaque école s'efforcera de dispenser comme il faut les leçons ou les cours pour garantir le niveau d'études et la

valeur des pièces scolaires à délivrer ;

2. Les bonnes écoles maintiendront à coup sûr la qualité de leurs enseignements, tandis que les écoles moyennes et les médiocres déploieront des efforts pour s'améliorer ;

3. Les écoles ne pourront pas délivrer des pièces de fin d'études (certificat et diplôme) fantaisistes qui ne jetteraient que le discrédit sur elles-mêmes ;

4. Les responsables scolaires et les enseignants seront tous obligés de prendre en cœur leurs responsabilités de former la jeunesse ; le jugement du public ou l'opinion sur la qualité de telle ou telle école étant sans appel ;

5. La qualité des finalistes et des anciens d'une école constituera la base de sa bonne ou mauvaise réputation ;

6. Les parents ne pourront plus confier leurs enfants à n'importe quelle école, ou à une école où les finalistes ne réussissent ni à un concours d'admission, ni à un test d'embauche. La sélection naturelle s'opérera ;

7. La compétition ne portera plus sur le diplôme d'État à obtenir par tous les moyens, parce qu'il doit disparaître, mais sur

les connaissances, les aptitudes et les techniques à acquérir pour la vie et pour d'éventuels métiers à exercer ;

8. Des efforts de chaque école pour maintenir ou améliorer la qualité de ses cours ou leçons naîtra le relèvement général de la qualité de notre enseignement, etc.

Il sera dès lors superfétatoire, vu l'expérience globalement négative de l'ENAFEP et de l'Examen d'État, de poser inutile question de savoir par quoi faut-il les remplacer ? Il sied tout simplement de laisser les écoles jouer pleinement leurs rôles de formateurs, d'éducateurs, d'évaluateurs et de certificateurs qui sont leurs principaux attributs.

Tout le monde sait que c'est l'État congolais qui est le pouvoir organisateur de l'éducation dans notre pays. A ce titre, c'est bien lui qui en a défini les objectifs et les structures, fixé les programmes d'enseignement, qui crée ou agréé les écoles, les administre et suit leur fonctionnement grâce à son corps d'inspecteurs de l'enseignement, les équipe en infrastructures, livres et matériels didactiques, paye les personnels... Comment

et pourquoi ce même État congolais peut-il continuer à refuser aux écoles le droit de délivrer les certificats et les diplômes de fin d'études aux élèves qu'il a fait suivre, encadrer, accompagner, examiner et interroger durant six ans au moins par ses inspecteurs, gestionnaires et enseignants ?

Plutôt que de favoriser le certificat et le diplôme d'État délivrés par le Ministère dont la nécessité pédagogique n'est plus prouvée aujourd'hui, mais que les bénéficiaires des avantages énormes qu'ils leur apportent défendent avec bec et ongle, il faut laisser aux écoles le soin de certifier et de diplômer les élèves qu'elles ont formés. C'est de la concurrence entre les écoles pour une bonne formation et de l'encadrement à assurer par le pouvoir organisateur que naîtra la qualité et, partant, le relèvement du niveau général de notre enseignement.

Les fonds colossaux que le Trésor dépense chaque année pour organiser ces épreuves pourront être utilisés pour améliorer de nombreux aspects de l'organisation de notre enseignement National. Cela s'appelle la rationalisation du système éducatif congolais.



*Pour une sécurité sociale
sécurisante*

95, Blvd du 30 juin
B.P 8933 Kin 1 Gombe / RD Congo

Anniversaire

Le 13 mai, fête à Gina wa Gina Efonge !

A l'état civil, il est Jean-Pierre Efonge Isekofeta, plus connu sous le nom de Gina wa Gina : l'un des grands musiciens auteurs-compositeurs qui a fait la pluie et le beau temps de l'orchestre Zaiko Langa Langa dont il fut l'un des leaders. Né le 13 mai 1953 à Kinshasa, il est le fils de Corneille Efonge et d'Élise Lisimo, originaires de l'Équateur.

D'ethnie mongo, bel homme, petite silhouette, une voix singulière, aux allures d'un dandy intemporel malgré son âge avec sa chevelure inchangée.

Il commence son apprentissage musical à la chorale de la paroisse Saint-Paul de Barumbu.

Sa carrière musicale débute très tôt, en 1969, comme chanteur dans Le



Maps aux côtés de son ami Evoloko Lay Lay, Eugène et Paki Lutula ainsi que Toussaint Bobabo.

Issu d'une bonne famille, habitant Prince de Liège à Kalina (quartier huppé de la ville), ses parents s'opposent à ses ambitions. Encouragé par ses amis d'enfance, Célé Célio, Felly

Misolina, Esprit Mosete, Efonge Gina échappe à l'autorité de ses parents et, entame sa carrière à l'âge de 16 ans.

En 1971, à la demande de son compère Evoloko, il rejoint Zaiko Langa-Langa avec les Papa Wemba, Mavuela, l'inoxydable Jossart Nyoka, André

Bimi et autres. Le succès est immédiatement au rendez-vous, sa chanson "Consolation" cartonne.

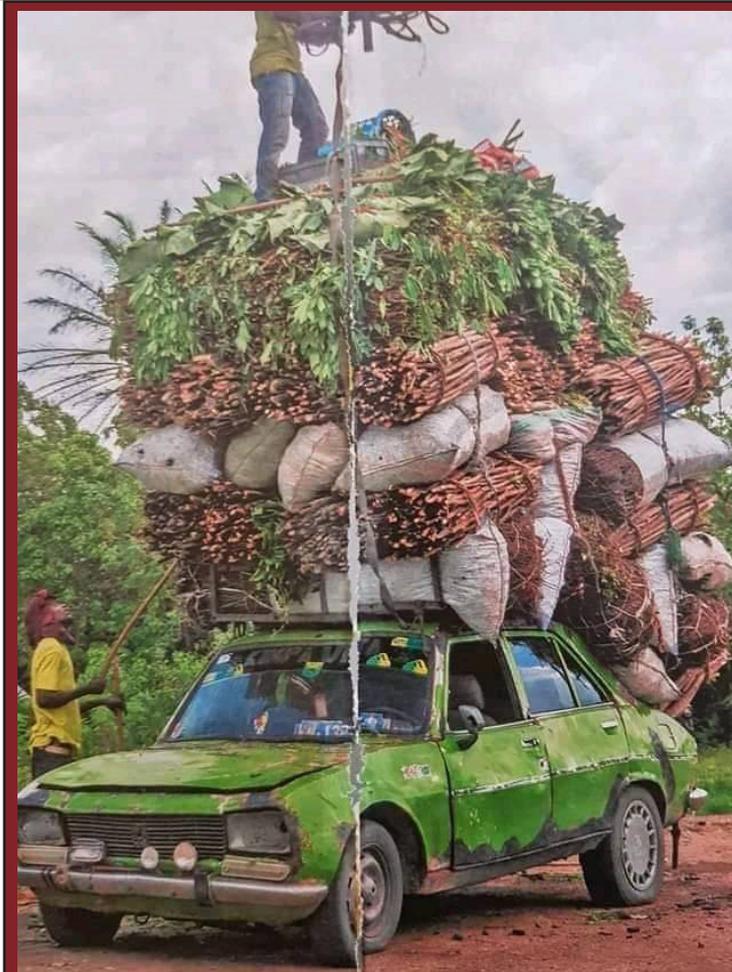
Querelle d'ego et de leadership, irascible, il quitte le groupe Zaiko et crée sa propre formation Libanko.

En 1978, il décide de s'installer en France.

Les mélomanes retiennent de lui la poésie de ses textes qui s'est toujours dégagée dans ses compositions : ses sublimes chansons conçues avec un certain perfectionnisme, d'où son surnom de poète.

'Pelé', c'est aussi son autre pseudonyme car il fut un grand joueur de football, son président de club de l'époque n'était autre que Josky Kiambuta de l'OK Jazz.

Jean-Claude Mass Mombong



Arrêt sur image

C'est à juste titre d'ailleurs que Peugeot 504 a été surnommée «Voiture de l'Afrique» montrant sa solidité. Voici ce qu'on peut en faire...

- Respecter les règles d'hygiène, un geste d'amour envers son prochain
- Démontrons notre amour de la patrie

Source : ministère de la Santé

STOP
CORONA
VIRUS RDC



Paulette Kimuntu Kimpiob, première dauphine de Miss Zaïre, journaliste de formation, présentatrice-vedette à CongoWeb TV

C'est dans les couloirs de l'ex hôtel intercontinental (Pullman) lors de l'organisation de Miss Zaïre 94 que j'ai fait la connaissance de Paulette Kimuntu Kimpiob.

D'elle, je retiens que visiblement elle a toujours eu une bonne estime de soi (donc fière d'elle) et les personnes de cette catégorie motivent les autres. Et si l'analyse est superficielle comme c'est souvent le cas, on arriverait à croire qu'elle se prend de très haut et l'impression est qu'elle regardait à peine les gens. A bien l'observer, déjà à l'époque que, beaucoup comme moi, disaient tacitement qu'elle avait une silhouette qui convenait aux normes pour prétendre être candidate Miss. J'ai eu la grâce d'assister à quelques-unes des répétitions et ses prestations, et j'étais persuadé qu'elle pouvait faire l'affaire et côtoyer le sommet de ce concours. "Si elle ne décroche pas la timbale, du moins elle sera parmi les



nominées (donc le trio des dauphines). Et à l'arrivée, elle les a toutes coiffées pour être la première dauphine. Et puis, un peu plus tard, je l'ai perdue de vue. Deux années plus tard, je l'ai rencontrée en apprenant qu'elle vivait maritalement avec mon aîné : l'émblématique professeur Lofoli (comme par hasard, il était membre du comité organisateur

du concours Miss édition 1994). C'est du reste par son professeur de mari que j'ai fait la connaissance de Paulette Kimuntu Kimpiob et j'ai fini par découvrir qu'elle était une jeune femme intellectuelle, nantie d'une assurance dont on pourrait s'empresser de demander le secret et ayant les mots pour le dire. Je l'ai suivie pas-à-

pas passant de la presse écrite à l'audiovisuel et me disais qu'elle avait quelque chose dans les tripes et qu'elle allait s'imposer et se distinguer. Voilà que je ne m'étais pas trompé !

Faisant ses débuts à Télé Kin Malebo (TKM), elle est passée par 2AS TV, Couleur télévision, BRT Africa ensuite CongoWeb Télévision. J'ai eu la chance de partager son plateau un jour, car invité par elle pour intervenir à son émission sur CongoWeb TV. Que dire d'autre ? Avec Paulette, le moins que je puisse ajouter, c'est que si d'aventure elle vous invite à la télé et que vous ne maîtrisez pas votre dossier, l'intérêt de s'abstenir, car elle ne prend pas les gants. Pour tout dire, j'apprends qu'elle a trois enfants avec mon ami professeur, ce qui est en somme une bonne chose. Je te souhaite au passage un très joyeux anniversaire et que tu restes toujours la meilleure d'entre elles (même eux).

EIKB65



Avec M-PESA votre argent est en sécurité et toujours disponible pour vos paiements.



Lettre à l'absent**Ce 15 mai 2020 : Thomas Jean-Pierre Eale aurait soufflé sur ses 83 bougies**

L'homme n'a point de port, le temps n'a point de rive, il passe nous coulons... Lamartine l'a tout résumé dans le postulat ci-dessus et je ne me lasserai jamais d'écrire sur celui grâce à qui je vis tant que Dieu me donnera assez de force pour le faire.

Thomas Jean-Pierre Eale envoyé outre-tombe par la volonté d'une personne dont je ne saurai citer le nom ici, car n'ayant aucun mérite, sauf celui d'un sanguinaire.

A toi (mon géniteur) et surtout pour ce que tu as été pour les tiens, je reviens, une fois de plus, car c'est devenu un rituel, en t'adressant cette énième lettre à l'absent que tu es devenu pour toujours, en remuant ce douloureux passé, à pareille date, en vue de te rappeler à notre bon souvenir, pour que, quoiqu'il arrive, personne n'en oublie. Qu'en ce jour du 15 mai 2020, tu aurais soufflé sur tes 83 bougies ! Au plan de ta famille biologique, tout le monde ou presque se



porte merveilleusement bien. Concernant tes proches, nous avons conduit l'année dernière à sa dernière demeure ma mère Géorgine peu après le départ dans l'au-delà d'un des tiens, celui qui fut ton secrétaire particulier, jeune frère adoptif devenu, Mathieu Kolokey Bolangala, d'heureuse mémoire.

Côté pouvoir, l'alternance tant souhaitée a finalement eu lieu : le fils de l'autre a quitté ses fonctions à la tête du pays. Il faut avouer que ça n'a pas été de gaieté de cœur au prix d'âpres tractations

qui ont failli basculer dans la douleur. Dieu merci ! Le fils d'un autre (Etienne Tshisekedi qui s'est battu avec acharnement durant près de 35 ans), Félix de son prénom, lui a succédé au sortir d'une présidentielle à controverse. Néanmoins, il tient les rênes du pays jusque-là depuis 2018, envers et contre tout.

Dans un tout autre registre, en t'épargnant des détails, après l'épidémie d'Ebola qui semblait s'éterniser chez nous, qu'on a fini par ramener à des proportions moindres, voici qu'une

pandémie jamais connue auparavant s'est invitée. Pas seulement chez nous mais sur la planète terre entière pour nous imposer un état d'urgence décrété presque partout. Et nous avons commencé à nous habituer à des termes presque nouveaux en adoptant de nouvelles habitudes tel le port de masque pour une protection buccale et nasale dont un des corollaires se nomme confinement (c'est-à-dire rester à la maison, histoire de ne pas véhiculer ce virus qui fait encore balbutier les chercheurs de tous bords). Pour revenir à toi, après m'être un peu laissé aller à d'autres considérations de la vie courante d'aujourd'hui, je voudrais prier tous ceux qui t'ont connu d'avoir une pensée pieuse et que de là où tu te trouves tu puisses te dire que jamais nous ne t'oublierons. Paix à ton âme dans la sérénité divine et éternelle !

**Jean-Pierre Eale
Isalungute (le premier
d'entre eux).**

Message de condoléances à Samy Badibanga Ntita



La direction générale de E- Journal Kinshasa, ayant appris ce matin avec consternation le décès de la maman de son excellence Samy Badibanga Ntita, 1er vice-président du Sénat, lui présente ainsi qu'à sa famille biologique ses condoléances les plus attristées. Et lui assure de son soutien moral en cette circonstance douloureuse. Que la terre de nos ancêtres lui soit douce et légère.

Hommage

Les Bantous de la capitale : 60 ans de scène musicale

Depuis le 15 août 2019, l'orchestre mythique, les Bantous de la capitale, a totalisé 60 ans d'existence et cet anniversaire est fêté durant une année. Pour célébrer cet événement historique avec faste, l'orchestre a livré une série de productions à Kinshasa, Brazzaville, Pointe-Noire et Oyo et mis sur le marché un Best of de 36 chansons retraçant son parcours. Avant ces prestations, une délégation des musiciens a été reçue par le président Sassou Nguesso qui les a rassurés de son implication personnelle. Cette délégation, conduite par le doyen Edo Nganga, 85 ans, le seul rescapé des fondateurs des Bantous encore en vie accompagné de quelques musiciens, entre autres l'actuel chef d'orchestre Simon Mangouani, Ricky Siméon, Passi-Ngongo Mermans, a été reçue par le chef de l'État congolais à Brazzaville, en présence du ministre de la Culture et des arts, Dieudonné Moyongo, Claudia Lemboumba Sassou N'Gusso, conseiller spécial, et Lydie Pongault, conseiller à la Culture et aux arts. L'initiative de créer l'orchestre a été prise à Kinshasa où les fondateurs ont évolué avant la sortie officielle à Brazzaville au Bar Faignond. Les Bantous de la capitale ont participé le 30 juin 2019 à Kinshasa au Festival international de la rumba



et de l'élégance (Fire) et Rumba Parade une rencontre jumelée à la Place de la gare. Comme à l'accoutumée, l'orchestre a livré un concert haut en couleurs à la satisfaction de tous les mélomanes. La veille se la date anniversaire du 15 août, le groupe s'est produit sur invitation du président Sassou Nguesso à Oyo au nord du pays. Et le lendemain, au jour d'anniversaire, sous les hospices de l'Institut français, les Bantous ont presté à la Corniche en compagnie de plusieurs orchestres et musiciens invités. Une semaine après, il s'est rendu à Pointe-Noire communier avec les mélomanes de la

ville océane à l'Institut français. Créé le 15 août 1959, l'orchestre "Les Bantous de la capitale" a pour figures tutélaires, outre Edo Nganga, Jean-Serge Essous, Nkouka Célestin, Nino Malapet, Daniel Loubelo « De la Lune », Pandi Saturnin. Au fil du temps, l'orchestre a connu le renfort de plusieurs artistes de talent à l'instar de Papa Noël, Gerry Gérard, Mulamba Mujos, Pamelou, Cosmos Moutouari, Tchico Tchikaya, Michel Boyibanda, Youlou Mabiala. Durant ces six décennies, les Bantous de la capitale ont joué dans près d'une cinquantaine de pays d'Afrique, d'Europe et d'Amériques et ont participé à divers festivals

culturels comme ceux d'Alger en 1969, de Lagos en 1976 et de Cuba en 1978 et de Berlin Est. En 2016, cet ensemble s'est produit dans la salle mythique de l'Olympia de Paris. La célébration de ces 60 ans d'existence, qui s'étale en une année, doit servir de rampe de lancement pour une prise en charge de l'orchestre par les gouvernants afin de leur permettre de pérenniser ce patrimoine culturel qui a fait et qui fait la fierté du Congo à travers le monde. Les promesses du président de la République tombent à point nommé en dotant l'orchestre d'un matériel musical et un siège pour mieux s'exprimer.

Herman Bangi Bayo

In memoriam

Il y a 30 ans, les frères Soki : unis par le sort et à la mort !

Deux frères ont marqué l'histoire de la musique congolaise : Maxime et Emile Soki, un duo de chanteurs de charme et talentueux compositeurs. L'un devenu Vangu et l'autre Dianzenza alias Prince. Maxime, pendant son cursus scolaire à Boma, chantait au sein de la chorale de l'église. À ses heures perdues, il interprétait les chansons de quelques idoles. De son côté, Emile venait de remporter la palme de meilleur artiste musicien en 1969 à l'issue d'un festival.

Sa vocation prend corps. Maxime l'encourage dans cette voie et les deux pensent unir leurs voix. L'idée de mettre sur pied le groupe est là, à la suite du décès de Bavon Marie Marie qui l'a incorporé dans Negro Succès. Debut des années 70, Bella-Bella est né. Deux 45 Tours "Misère ya basi" et "Muasi ya bato" signés Maxime Soki marquent les débuts de l'aventure. Bella Bella s'impose sur la scène musicale. Puis le succès monte à la tête d'Émile qui quitte Maxime et va créer l'orchestre Bella Mambo. La gestion



n'étant pas son fort, il se plante et revient sur ses pas. Les Éditions Vévé entrent dans la danse et produisent "Sofele" en 1973, une chanson culte. Maxime crée son propre label et largue "Zizina", "Getou Salay", "Masanga", "Bienvenue Doudou", "Zamba Zamba", "Petite Zizina", "Zing Zong"... Le succès ne les quittent pas. En 1973, le duo fait un malheur avec "Pambindoni" de Shaba Kahamba et "Sola". En 1979, ils caracolent sur les hit-parades cinq bonnes années avant que les caprices de Émile

ne refassent surface. La séparation intervient. Chacun évolue désormais seul. Mais en 1977, Maxime avait apporté son soutien à Papa Wemba pour le lancement de Viva la Musica en mettant à sa disposition un équipement de musique pimpant neuf. "Mama Wali" de Bokul est largué.

En 1987, Émile, instable, tombe malade et sa mort interviendra le 4 mai 1990 au pays. Deux semaines plus tard, Maxime, à son tour, succombe à l'étranger (Allemagne) où il s'était établi après avoir vécu en France. De la vie

à la mort, les deux frères unis par le sort...

EIKB65

E-Journal KINSHASA

Bihebdomadaire en ligne

Autorisation de paraître
04/MIP/0029/95
Dépôt légal
09629571

Fondateur

Jean-Pierre EALE Ikabe

Société éditrice

ATL SARL

Directeur de publication

Bona MASANU Mukoko

+243892641124

Secrétaire de rédaction

Herman Bangi

+243997298314

Correspondants

Mike Malanda

Dieudonné Yangumba (Rtnc)

Patrick Eale

Asimba Bathy

Paris

Henri Mukoko

Jean-Claude Mass Monbong

+33612795774

Schengen

Alain Schwartz

Allemagne

Boose Dary

Infographiste

Abédi Salumu

Collaboration

Lino Debrazeau

Accord partenariat

Top Congo

Congoweb

AfricaNews

CMCT

Crayon noir

EventsRDC

Relations publiques

Roger Nsita

Régie Pub Schengen

Eloges Communication

+32475719058

Adresse : Croisement av. ex-

24 Novembre / Mbomu –

immeuble Kin Béton

Email : agencetempslibre@gmail.comSite : www.e-journal.info

Facebook : E-Journal

Kinshasa

Whatsapp : +243812266592



STOP
CORONA
VIRUS RDC

- Respecter les règles d'hygiène, un geste d'amour envers son prochain
- Démonstrons notre amour de la patrie

Source : ministère de la Santé

Le jeune Kareem Waris, la maturité dans la création

Ce n'est ni plus ni moins un prodige au talent à l'état pur ! Aux âmes bien nées, la valeur n'attend pas le nombre des années. Ce postulat prend tout son sens en ce qui concerne ce jeune Nigérian pétri de créativité. Un talent latent qu'il s'active à rendre patent.

C'est en somme la maturité dans la création ! Comme bon sang ne saurait mentir, le jeune garçon veut donner vie à son rêve de vivre de son activité. Son souhait : conquérir le monde grâce à ses capacités intrinsèques. Emmanuel Macron s'est laissé émerveiller par la profondeur de cet énorme talent qui ne laisse personne indifférent. Lors de sa visite au Nigéria, le président français a reçu son portrait dessiné par ce tout petit artiste de 11 ans (la touche d'un professionnel), qui rêve d'emboîter le pas à Michel-Ange.

La scène s'est déroulée dans le club mythique



de Lagos, le New Africa Shrine, fondé par le père de l'Afrobeat, Fela Kuti. Emmanuel Macron s'est vu remettre, en marge du lancement officiel de la Saison des cultures africaines prévue en 2020 en France, un portrait réalisé par un jeune Nigérian (alors 11 ans) en deux heures.

Il a 13 ans aujourd'hui et le voilà sous les feux des projecteurs. Il peint depuis l'âge de six ans et est spécialiste du dessin hyperréaliste au crayon. Il vit dans un quartier pauvre de Lagos. À son âge, ce

jeune artiste professionnel qui se fait appeler Waspa est très reconnu dans son pays. Sa popularité dépasse désormais les frontières du Nigéria.

Autodidacte, Kareem Waris Olamilekan suit les cours d'art à Ayowole

Je veux devenir comme Arinze (une référence locale en la matière) et Michel-Ange. Je veux être dans les musées parmi les grands artistes. Ma plus belle œuvre c'est Daily Bread, à cause de son titre. Il montre la sueur et les larmes. Moi et ma famille travaillons dur pour avoir du pain, pour manger. C'est ça qui m'inspire », confie-t-il dans une interview donnée à la BBC. Son professeur Adeniyi Adewole reste très optimiste sur l'avenir du petit prodige. Kareem «pourra aller loin, bien plus loin que nos propres attentes, avec ce qu'il fait se hissera très haut », explique-t-il.

Sur les réseaux sociaux,



art vocational academy depuis l'âge de 8 ans. Malgré sa jeunesse, il ne cache pas ses ambitions. «Je dessine mes amis, des bandes dessinées. Je dessine des illustrations à partir de livres et de journaux. Je fais du dessin hyperréaliste au crayon. Je trouve mon inspiration autour de moi, en particulier avec ma famille.

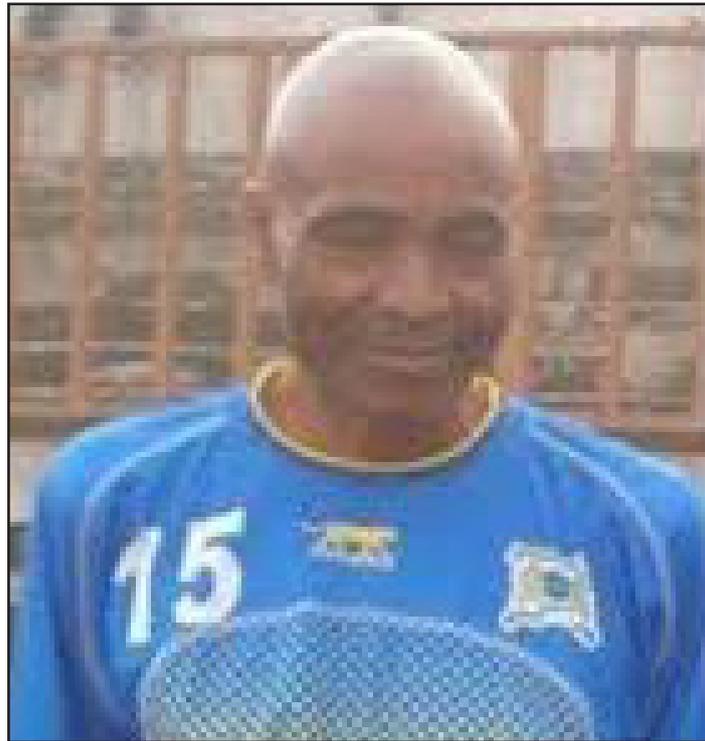
le jeune peintre nigérian a une certaine popularité qui lui offre une visibilité assez forte. Sur son compte Instagram, Waspa Art, Kareem Waris Olamilekan partage ses créations et son travail avec près de 40.000 abonnés. « L'art est ma vocation, c'est en moi. Je dessine, je peins, je crée », a-t-il affirmé.

Bona MASANU

Dans le rétroviseur**Philippe Mvukani de FC Dragon, la tête d'or**

La rivalité entre Dragon et Daring tournait toujours à l'avantage du premier cité et avec l'arrivée de Manu Kakoko, le président Bilaf pensait mettre fin à ce signe indien. Malheureusement le Prince Mvukani venait doucher cet espoir avec l'unique but marqué de la tête.

Le derby entre les deux équipes a fait couler beaucoup d'encre et de salive. Le club sang et or prenait toujours le dessus sur les vert-blanc. Quelle que soit la situation, Dragon même mené parvenait toujours à renverser la faveur. Et cela pendant plusieurs années. L'alliance étant scellée, comme à jamais. Les faits remontent, paraît-il, en 1964. Lors d'un match très disputé entre les deux formations, Eugène de Dragon se fractura le tibia. Evacué par les secouristes, un joueur d'Imana aurait par mégarde ou par maladresse utilisé son maillot pour bander la jambe du dragonman fracturé. Entre les mains des monstres, cette tenue de couleur vert-blanc fut plus tard acheminée dans des «laboratoires» mystiques des féticheurs. L'influence occulte selon les superstitieux y a été pour beaucoup. Trahi par erreur par un des siens,



Daring était illico vendu à Dragon. Et dès lors, les vert-blanc étaient embrigadés dans les mains des sang et or. Dès lors, cette équipe perdait toujours devant les "Monstres", quelles que soient les performances de ses athlètes ; quelle que soit l'année ou les circonstances. Le mariage venait d'être scellé par les marabouts. Ces défaites à répétition étaient devenues la préoccupation première des dirigeants du Daring. Comment sortir des griffes de Dragon ? Arriverons-nous un jour à renverser la tendance et mettre fin à cette série

noire ? La question qui taraudait dans l'esprit des imaniens. Lors d'une énième rencontre, feu François Bila (Bilaf), alors président, voulait conjurer le sort. Ce dimanche-là, tout de blanc vêtu, il descendit fièrement de sa belle voiture Mustang pour suivre le derby à la tribune et galvaniser ses troupes. La partie était bien engagée et le score final était encore vierge. Imana espérait faire un grand pas avec ce nul. En 1967, cet après-midi-là, le stade Tata Raphaël était archicomble. Dragon drapé de ses couleurs traditionnelles aligna ses ténors : Mokili Saïo,

Mayombo, Mvukani tandis que du côté du Daring tout de blanc vêtu, on reconnaissait Pelé Muwawa et Mpembele Ngunza. La rencontre était âprement disputée. Le moment fatidique arriva à la 31e minute lorsque Philippe Mvukani marqua l'unique but de la partie en reprenant de la tête la balle qu'il logea dans les filets du Daring. Toutes les tentatives imaniennes furent infructueuses. Le match se termina sur le score étriqué d'un but à zéro. La tradition a encore une fois de plus été respectée. Mvukani, le buteur du jour qui avait déjà le surnom de "Prince" en marqua un autre : le surnom "Tête d'or", viendra de là...

Dragons l'emportera par un but à zéro. La tradition était respectée et le Daring rentra aux vestiaires la queue entre les pattes. Bilaf qui croyait dur comme fer au miracle était plus que déçu. Maigre consolation, l'équipe avait tenu tête. Elle a perdu sur un score étriqué presque à la limite du temps réglementaire. Cette hégémonie sera brisée in peu plus tard grâce à un certain Emmanuel Kakoko associé avec Jean Fifi Nzuzi : ça c'est une autre histoire...

Samuel Malonga

MBOTÉ SOURIEZ

Disponible sur www.mbote-souriez.com Téléchargement gratuit

Arrêt définitif des championnats en RDC

Sur décision de la Fecofa TP Mazembe, AS V.Cub, DCMP et Maniema Union en Interclubs...

Le Comité exécutif de la Fédération congolaise de football association (Fecofa) s'est réuni le mercredi 13 mai 2020 à Africana Palace pour statuer sur la saison sportive 2019-2020 interrompue à cause de la crise sanitaire de la pandémie Covid-19. A l'issue de la réunion, l'organe fédéral que dirige Constant Omari Selemani a décidé de l'arrêt définitif des championnats et compétitions en République démocratique du Congo. La décision a été communiquée à la presse par le secrétaire général adjoint, Belge Situatala.

Lequel a indiqué que les membres du Comité exécutif de la fédération ont homologué le classement du championnat de



Le président de la FECOFA, Constant Omari

la Ligue nationale de football transmis par la commission de gestion de cette entité. Ainsi le TP Mazembe est sacré champion de la saison, sportive 2019/2020, avec 53 points. Il est suivi de l'AS V.Club (48 points), de

l'AS Maniema Union (46 points), du DC Motema Pembe (42 points) et de la JS Groupe Bazano (38 points) pour les cinq premières places.

Les quatre premières équipes citées joueront les compétitions africaines

(Ligue des champions et coupe Interclubs).

Les deux dernières équipes au classement, OC Bukavu Dawa de Bukavu et AS Nyuki de Butembo, ont été reléguées en division 2. Elles seront remplacées par les deux champions de deux sites de la Ligue 2, la JSK de Kinshasa pour le site Ouest et Etoile Jaune du Katanga pour le Centre Sud. Pas de relégation ni de montée pour les clubs du site Est suite au nombre insuffisant de matches disputés. Seul le TS Malekesa de Kisangani a disputé 12 matches et les autres formations n'ont même pas terminé la manche aller, selon le SGA Belge Situatala.

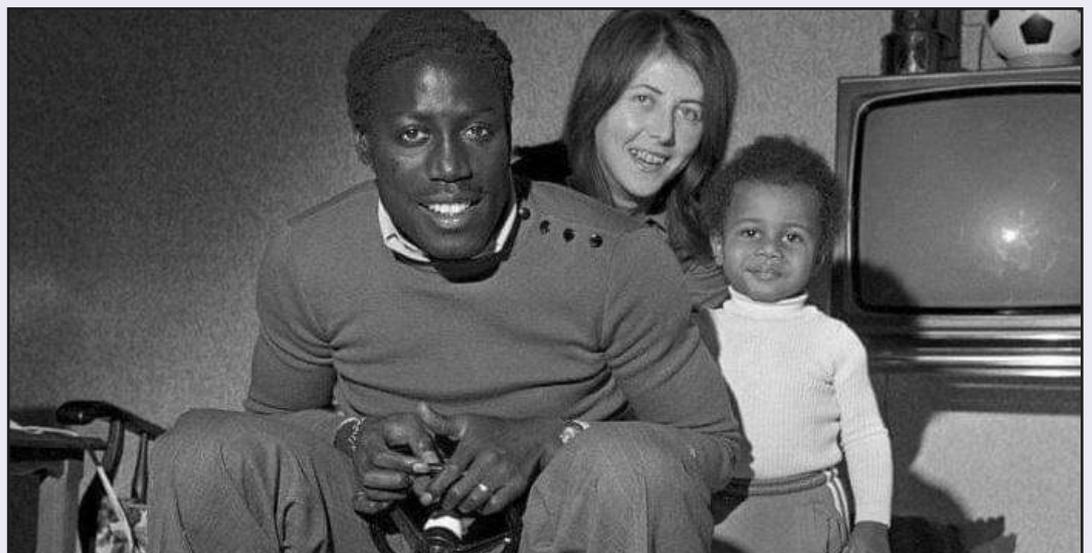
Source : Fecofa

Sacrifice : leçon d'une vie !

Le combat d'Adams au-delà du coma

Il s'appelle Jean Pierre Adams. Né à Dakar en 1948, il était footballeur professionnel. Il a joué pour l'équipe de France. Son destin tragique passe par une opération d'une blessure au genou en 1982 (il avait 34 ans). Durant l'intervention, l'équipe médicale commet une erreur sur l'anesthésie et plonge Jean Pierre dans un coma profond.

Depuis 38 ans Jean Pierre ne s'est pas réveillé (il a 72 ans maintenant). Son épouse Bernadette Adams s'occupe de lui dans leur maison. Elle lui fait à manger, fait



sa toilette, le déplace parfois sur le canapé. Jean respire sans aucun appareil. Peut-être qu'il se réveillera un jour.

En tout cas Bravo à cette femme. Jean ne s'était pas trompé en l'épousant. La seule inquiétude de Bernadette, c'est de

mourir avant Jean, qui n'aura personne pour s'occuper de lui.



Des maisons moins chères, rapides et solide
Plus d'infos sur

www.ndaku.cd

CATEGORIE A



MAISON A VENDRE
50m² : 30.000\$
2 Chambres...

CATEGORIE B



MAISON A VENDRE
100m² : 50.000\$
3 Chambres...

CATEGORIE C



MAISON A VENDRE
120m² : 60.000\$
3 Chambres...

CATEGORIE D



MAISON A VENDRE
150m² : 80.000\$
4 Chambres...

Sous le haut patronage de Son Excellence Monsieur le Président de la République et en partenariat avec le gouvernement Provincial de Kinshasa, Hapi Congo Sarl va construire 240.000 maisons modernes dans le projet "To tonga Kinshasa"